



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale

Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility).

Synonyme(s)

Adhésif sensible à la pression à base de polymères.

N° CAS

Mélange.

N° EINECS

Mélange.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée

Ruban adhésif. Conçu pour le grand public.

Utilisations Déconseillées

Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

Gorilla Glue Europe Ltd.

Chorley Business & Technology Centre

East Terrace

Euxton Lane

Chorley PR7 6TE, Royaume-Uni.

Téléphone

01257 241319

Fax

01257 273820

Email

eusales@gorillaglu.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris

+33 (0) 145 42 59 59

Tél. d'urgence

+44 (0) 1257 241319 (Pendant les heures ouvrables)

+1 651-603-3429 (En dehors des heures ouvrables)

2. RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de Danger

Gorilla Tape.

Mention(s) d'Avertissement

Aucun.

Mention(s) de Danger

Aucun.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Mention(s) de mise en garde

Aucun.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

2.3 Autres dangers

Quartz finement broyé qui a provoqué des cancers et des maladies pulmonaires chez les travailleurs qui en ont inhalé pendant une longue période. Cependant, des études suggèrent que ces dangers ne sont pas associés à d'autres voies d'exposition.

2.4 Autres informations

Le quartz dans cette formulation est contenu dans une matrice adhésive et ne devrait pas être « inhalable ». Par conséquent, ces risques ne devraient pas être présents.

3. RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Au sens du règlement (CE) n°1278/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges : les quantités de composés contenus dans ce produit ne sont pas soumises à déclaration en vertu de l'exemption prévue à cet article parce qu'ils ne libèrent pas ou n'entraînent pas une exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

3.3 Autres informations

Aucun.

4. RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. (montrer l'étiquette si possible).

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Continuer de laver la zone atteinte pendant au moins 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Alerter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la Peau: Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation.
Inhalation: Un contact répété et/ou prolongé peut provoquer: Vertiges, Somnolence.
Contact avec les yeux: Le contact peut provoquer une irritation du fait de l'abrasion mécanique.
Ingestion: Susceptible d'être nocif ou d'avoir des effets néfastes.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5. RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Appropriés
Moyens d'extinction inappropriés

Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
Ne pas utiliser de jets d'eau puissants.
L'utilisation de jets d'eau puissants pourrait propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Non-explosif. Réactivité: Rien de connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Soyez prudent lorsque vous luttez contre un incendie de nature chimique. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection adéquats, y compris un équipement de protection respiratoire.

6. RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

- | | |
|--|--|
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer si nécessaire. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Veiller à utiliser une protection individuelle adaptée au moment de la récupération des déversements. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts. |
| 6.4 Référence à d'autres rubriques | En cas de déversement, nettoyer immédiatement. Transférer dans un conteneur pour élimination. Éliminer les contenants vides et les déchets de façon sécuritaire. |

Consulter Aussi les Rubrique: 8, 13

7. RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Se laver complètement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, boire ou de fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités | Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais. Conserver à l'écart de la chaleur. |
| Température de stockage | Ambiante. |
| Temps limite de stockage | Stable dans les conditions normales. |
| Matières incompatibles | Acides, Alcalis, Agents oxydants forts. |
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Ruban adhésif. Conçu pour le grand public. |

8. RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|--|---|
| 8.1 Paramètres de contrôle | |
| 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail | Pas d'informations disponibles. |
| 8.1.2 Valeur limite biologique | Non fixé. |
| 8.1.3 PNECs et DNELs | Non fixé. |
| 8.2 Contrôles de l'exposition | |
| 8.2.1 Contrôles techniques appropriés | Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail. |
| 8.2.2 Équipements de protection individuelle | |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Protection des yeux/du visage



Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Autres)



Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Il n'est pas nécessaire de porter des gants de protection chimique.

Protection respiratoire



Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail est probable.

Risques thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

9. RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Solide.

Couleur

Noir, Blanc, Argenté, Orange ou Camouflage avec adhésif gris.

Odeur

Légère.

Seuil olfactif

Pas de données.

pH

Non applicable.

Point de fusion/point de congélation

Pas de données.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Pas de données.

Point d'éclair

Pas de données.

taux d'Évaporation

Pas de données.

Inflammabilité (solide, gaz)

Pas de données.

Limites supérieures/inférieures

Non applicable.

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pression de vapeur

Pas de données.

Densité de vapeur

Pas de données.

Densité relative

Pas de données.

Solubilité(s)

Pas de données.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Pas de données.

Température d'auto-inflammabilité

Pas de données.

Température de décomposition

Pas de données.

Viscosité

Pas de données.

Propriétés explosives

Pas de données.

Propriétés comburantes

Pas de données.

9.2 Autres informations

Aucun.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

10. RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10.1 Réactivité | Rien de connu. |
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans les conditions normales. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu. |
| 10.4 Conditions à éviter | Protéger du rayonnement solaire direct.
Températures extrêmement élevées ou basses. |
| 10.5 Matières incompatibles | Acides, Alcalis, Agents oxydants forts. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone, Composés azotés, Acroléine, Aldéhydes, Formaldéhyde, Hydrocarbures. |

11. RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|---|-------------|
| 11.1 Informations sur les effets toxicologiques | |
| Toxicité aiguë | Non classé. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Non classé. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Non classé. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Non classé. |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Non classé. |
| Cancérogénicité | Non classé. |
| Toxicité pour la reproduction | Non classé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | Non classé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Non classé. |
| Danger par aspiration | Non classé. |
| 11.2 Autres informations | Aucun. |

12. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 12.1 Toxicité | Pas d'informations disponibles. |
| 12.2 Persistance et dégradabilité | Pas d'informations disponibles. |
| 12.3 Potentiel de bioaccumulation | Pas d'informations disponibles. |
| 12.4 Mobilité dans le sol | Pas d'informations disponibles. |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB | Pas d'informations disponibles. |
| 12.6 Autres effets néfastes | Éviter le rejet dans l'environnement. |

13. RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|---|
| 13.1 Méthodes de traitement des déchets | Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. |
| 13.2 Autres informations | L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. |

14. RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

- | | |
|------------------------|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non applicable. |
|------------------------|-----------------|



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

- | | | |
|------|--|-----------------|
| 14.2 | Nom d'expédition des Nations unies | Non applicable. |
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport | Non applicable. |
| 14.4 | Groupe d'emballage | Non applicable. |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 | Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

- | | | |
|--------|--|--|
| 15.1 | Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement | |
| 15.1.1 | Règlements de l'UE | |
| | Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation | |
| | Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| | REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| | REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| | Le plan d'action continu communautaire (CoRAP) | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| 15.1.2 | Règlements nationaux | Rien de connu. |
| 15.2 | Évaluation de la sécurité chimique | Non applicable. |

16. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1, 3, 8, 9, 11, 12, 15, 16

LÉGENDE

DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Dégagements de responsabilité

L'information présentée dans cette fiche signalétique a été préparée par du personnel qualifié et, à notre connaissance, est exacte et précise. Nous fournissons l'information et les recommandations pour ce produit



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Tape (Black, Silver, White, Camo, High Visibility)

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.0

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

tout en sachant que l'acheteur déterminera lui-même la compatibilité du produit avec l'usage qu'il va en faire. Ces données ne constituent pas une garantie, expresse, tacite, prévue par la loi ou de quelque nature que ce soit, ni une représentation en regard de laquelle The Gorilla Glue Company assume une responsabilité vis-à-vis de la loi. Les données sont soumises uniquement à titre informatif et aux fins d'examen par l'utilisateur. Toute utilisation de ce produit doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation applicable fédérale, provinciale, locale et de l'État.

Annexe de la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Non applicable.